

FORMULAIRE POUR LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION SOCIALE EN CAMP DE JOUR

QU'EST-CE QUE LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EN CAMP DE JOUR ?

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield, en partenariat avec la Cité des Arts et des Sports, offre un programme d'accompagnement afin de faciliter l'accessibilité au camp de jour aux jeunes vivant avec un handicap en plus de favoriser l'intégration de ces derniers au sein des mêmes activités que leurs pairs. Le programme est offert aux enfants âgés entre 5 et 12 ans (âge calculé au 30 septembre) vivant avec un handicap physique, psychologique ou épisodique.

Le programme souhaite faire vivre aux enfants une expérience positive d'intégration aux camps de jour de la Cité des Arts et des Sports en leur permettant de se mêler activement à la vie sociale, aux activités et aux interactions du groupe. Les jeunes seront amenés à participer, à prendre des responsabilités et à respecter les mêmes règles que les autres membres de leur groupe.

Pour y parvenir, les accompagnateurs ont la responsabilité de favoriser cette intégration en adaptant les activités et le déroulement de la journée en fonction des capacités et des besoins des enfants. En plus d'être une personne de référence, l'accompagnateur se doit d'assurer la sécurité et l'intégrité de l'enfant tout au long de la période estivale.

**** Attention** : Le service d'accompagnement offert par la Cité des Arts et des Sports n'est pas un service spécialisé. Il s'agit d'un service d'intégration et d'inclusion sociale au programme courant des camps de jour.

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie du programme d'accompagnement lors de son séjour au camp de jour, veuillez prendre conscience des étapes suivantes :

LES ÉTAPES À SUIVRE :

- 1) Se procurer le formulaire pour le service d'accompagnement à la Cité des Arts et des Sports directement (il est également possible de vous l'envoyer par courriel).
- 2) Prendre rendez-vous avec Cassandra Otis-Lazure, responsable du programme d'accompagnement de la Cité des Arts et des Sports, au 450-373-6573 poste 211.
- 3) Avoir en sa possession le formulaire d'accompagnement complété lors du rendez-vous permettant de compléter l'inscription officielle.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les parents ou tuteurs qui veulent inscrire leur enfant au programme d'accompagnement à l'intégration sociale en loisir au camp de jour de la Cité des Arts et des Sports doivent le faire préférablement en personne, sur rendez-vous. Ils doivent faire parvenir le formulaire de demande d'accompagnement **avant le 18 mai 2018** afin de nous permettre de l'analyser et d'évaluer les besoins de l'enfant. À la suite de cette date, si des places demeurent disponibles, la Cité des Arts et des Sports les complera sur la base du premier arrivé, premier servi. Toutes les demandes seront évaluées par le responsable du programme d'accompagnement de la Cité des Arts et des Sports.

Suite à l'analyse du dossier, un suivi sera fait auprès du demandeur pour l'acceptation ou le refus de la candidature. Soyez assuré que l'information contenue dans ce document sera traitée en toute confidentialité.

Le camp de jour peut demander des renseignements sur l'état de santé de l'enfant afin de bien évaluer ses besoins spécifiques. La Cité des Arts et des Sports favorise la collaboration avec les parents ou les responsables de l'enfant afin de maximiser l'expérience positive de ce dernier pendant son séjour au camp de jour.

Si un diagnostic a été émis par un professionnel de la santé, le camp peut demander des renseignements liés au diagnostic de l'enfant, mais ne peut exiger de preuve médicale. Le camp peut également demander aux parents de l'autoriser à contacter les professionnels qui côtoient l'enfant (psychoéducateur, travailleur social, orthophoniste, ergothérapeute, etc.) afin d'obtenir davantage d'informations menant à favoriser son intégration

Il est important de comprendre que plus le camp obtient de renseignements sur les besoins spécifiques de l'enfant, plus il sera en mesure d'analyser les accommodements à mettre en place pour favoriser son intégration.